



Information patient PR

Evidence Based Medicine

Recommandations officielles

Avis des experts

Pour que vous compreniez bien l'intérêt et les particularités du traitement par anti-TNF α , nous vous proposons une information pratique en 15 points.

Que sont les anti-TNF α ?

Les anti-TNF α (étanercept : ENBREL[®] ; adalimumab : HUMIRA[®] ; infliximab : REMICADE[®] ; certolizumab pegol : CIMZIA[®] et, prochainement, golimumab : SIMPONI[®]) sont des médicaments utilisés contre la PR. Ils font partie des traitements dits « de fond » ou « anti-PR » car leur action est ciblée sur les causes de la PR. Ils font partie des « biothérapies » ou « traitements biologiques ». Ce sont des médicaments qui régulent votre système immunitaire, lequel est responsable de l'inflammation chronique des articulations. En empêchant la libération de TNF (tumor necrosis factor), les anti-TNF α bloquent une des étapes de la réaction inflammatoire responsable des gonflements articulaires.

Les anti-TNF α sont-ils efficaces ?

Ces médicaments sont très efficaces contre la PR, et permettent de réduire les douleurs et le gonflement articulaire ainsi que la fatigue que vous ressentez. Ces traitements ont aussi pour objectif de bloquer la progression de votre maladie en réduisant le risque de lésions des articulations (pincement, érosion). L'efficacité peut prendre plusieurs semaines avant de se manifester, le maximum est attendu à partir du troisième mois.

Lorsqu'on arrête le traitement par anti-TNF α , la maladie réapparaît. Le traitement par anti-TNF α peut mettre la maladie en rémission, mais la maladie réapparaît au bout de quelques semaines en cas d'arrêt du traitement. De ce fait, si le traitement est bien supporté et efficace, il faut le poursuivre. La durée maximale du traitement n'est pas connue, mais certains patients prennent ce traitement depuis plus de 10 ans.

Comment utilise-t-on les anti-TNF α en pratique ?

Ces médicaments ne peuvent être prescrits que par un médecin travaillant à l'hôpital, et leur prescription implique un suivi au minimum annuel par le prescripteur hospitalier.

Les anti-TNF α ne sont disponibles qu'en injection, pas en comprimés. Le mode de prise dépend de l'anti-TNF α . L'étanercept (ENBREL[®]) se fait en injections sous-cutanées (sous la peau) à la maison, toutes les semaines ; l'adalimumab (HUMIRA[®]) est aussi en injections sous-cutanées, mais tous les 14 jours ; le certolizumab (CIMZIA[®]) est disponible en injections sous-cutanées, tous les 14 jours ; le golimumab (SIMPONI[®]) sera aussi disponible en injections sous-cutanées, mais une fois par mois. À l'inverse, l'infliximab

(REMICADE®) se fait en perfusions (à l'hôpital, au cours d'une hospitalisation d'une journée) toutes les quelques semaines au départ, puis tous les 2 mois en entretien.

Les anti-TNF α sont souvent associés à un autre médicament anti-PR, votre médecin peut, par exemple, vous demander de continuer à prendre du méthotrexate car ces associations sont plus efficaces. Ne modifiez pas votre traitement sans en informer votre médecin. De plus, les anti-TNF α peuvent être associés à des traitements dits « symptomatiques » et/ou « de confort » comme les médicaments anti-inflammatoires.

Quels sont les risques d'un traitement par anti-TNF α ?

Les risques principaux sont les infections qui peuvent survenir sous anti-TNF α car ce médicament réduit l'activité du système immunitaire. Ce sont le plus souvent des infections des poumons, des bronches ou des voies urinaires. Il s'agit le plus souvent d'infections sans gravité qui pourront être traitées facilement. Il est très important de ne pas prendre votre anti-TNF α (ne pas faire l'injection sous-cutanée, ou ne pas faire la perfusion) au moment d'une infection en cours.

D'autres complications liées au produit sont possibles. C'est pour cela que votre médecin vous propose de vous surveiller et qu'il faudra lui signaler tout ce qui vous est arrivé.

Les anti-TNF α favorisent les infections : réponses à quelques situations courantes

A. Que faire si je suis malade alors que je prends le traitement ?

Les anti-TNF α ont pour effet de diminuer vos défenses immunitaires et vous exposent à un risque accru d'infection. Respectez les règles d'hygiène courantes et signalez rapidement à votre médecin tout signe d'infection (fièvre de plus de 38°C, toux, mal au ventre). Il pourra alors évaluer s'il faut faire des examens complémentaires et si un traitement antibiotique est nécessaire. De plus, si vous pensez avoir une infection (et en particulier en cas de fièvre à plus de 38°C, toux, brûlures en urinant) il ne faut pas prendre votre anti-TNF α (ne pas faire l'injection sous-cutanée, ou ne pas faire la perfusion) pendant que vous avez l'infection. Il faut décaler la prise de quelques jours ou d'une semaine, jusqu'à ce que l'infection soit réglée.

B. Que faire en cas de rhume ? de mal de ventre ou de mal de tête ?

Pas de panique. Tout le monde peut être malade à certains moments de l'année à la suite d'une indigestion ou avoir un mal de tête ! Par contre, signalez à votre médecin tout signe anormal qui dure plus d'une journée d'autant plus si vous avez de la fièvre. Un traitement adapté sera prescrit par votre médecin selon le cas, par exemple un antibiotique.

C. Comment m'organiser si je dois subir une opération ?

Informez votre médecin si vous devez vous faire opérer car les anti-TNF α diminuent vos défenses immunitaires et augmentent le risque d'infection, il faudra peut-être interrompre

temporairement votre anti-TNF α quelques semaines avant l'intervention. En cas d'intervention chirurgicale indispensable ou urgente, votre médecin peut mettre en place les mesures adéquates pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

D. Puis-je me faire soigner les dents ?

Le traitement habituel d'une carie ne demande pas de précaution particulière et est possible pendant votre traitement par anti-TNF α . Pour un détartrage, votre dentiste peut vous prescrire un traitement préventif par antibiotique, de même pour une extraction ou la pose d'un implant. Pour les opérations dentaires plus lourdes (chirurgie), il faut voir avec votre médecin si un arrêt temporaire de l'anti-TNF α avant l'intervention est nécessaire.

E. Puis-je me faire vacciner contre la grippe ?

Oui, tous les vaccins sont possibles et même recommandés lorsque les défenses immunitaires sont diminuées : c'est le cas du vaccin contre la grippe ou celui contre le pneumocoque. Les seuls vaccins à éviter sont les vaccins « vivants inertes » tels que le vaccin contre la fièvre jaune nécessaire pour voyager dans certains pays ou le BCG contre la tuberculose.

F. Puis-je aller voir des amis dont le petit garçon est malade ?

L'un des buts du traitement est de mener une vie la plus normale possible et de ne pas s'exclure de la vie sociale, même avec des personnes malades. Évitez cependant d'embrasser une personne malade et de visiter (si vous n'y êtes pas obligé(e)) les services de maladies infectieuses.

Mon apparence physique va-t-elle changer ?

Le traitement n'a aucun impact sur votre physique, aussi bien sur votre poids que sur une éventuelle perte de cheveux.

Puis-je voyager pendant mon traitement ?

Si votre médecin ne s'y oppose pas vous pouvez voyager y compris à l'étranger. Pensez à prendre avec vous vos ordonnances, une quantité suffisante de médicaments, ainsi qu'une trousse de désinfectant et de pansements pour vous soigner en cas de blessure. Attention cependant, si vous avez un anti-TNF α en injections sous-cutanées à la maison, il faut respecter la chaîne du froid pour vos anti-TNF α .

Cependant, il est formellement contre-indiqué de se faire vacciner contre la fièvre jaune (obligatoire pour se rendre dans certains pays) et le BCG (tuberculose), ce qui peut limiter les possibilités de voyage : renseignez-vous, auprès de votre médecin, avant votre départ.

Enfin, pensez à renforcer les règles basiques d'hygiène dans les pays non développés (éviter les aliments crus, préférer l'eau en bouteille...) pour éviter les infections du voyageur.

Est-ce que je peux conduire pendant mon traitement ?

Sauf contre-indication de votre médecin, la conduite de votre véhicule est possible. Le médicament n'entraîne pas de troubles de la concentration et n'affecte pas l'aptitude à la conduite.

Puis-je consommer de l'alcool ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool tout en respectant les conseils de modération habituels.

Puis-je m'exposer au soleil ?

L'exposition au soleil n'est pas contre-indiquée, il vous suffit d'appliquer les règles de protection qui s'adressent à tout le monde.

Grossesse et allaitement

Comme pour beaucoup d'autres médicaments, par mesure de prudence, il est déconseillé d'avoir un enfant pendant le traitement par anti-TNF α (que vous soyez une femme ou un homme). Utilisez des moyens contraceptifs efficaces pendant la durée du traitement. Si vous désirez avoir un enfant, parlez-en à votre médecin : toute « fabrication de bébé » (procréation) doit être discutée avec votre médecin, d'autant que certains médicaments prescrits contre la PR, comme le méthotrexate ou les anti-inflammatoires, ne sont pas toujours compatibles avec une grossesse. Par prudence, il est aussi déconseillé d'allaiter votre enfant pendant le traitement. Cependant des données rassurantes sont maintenant disponibles : parlez-en avec votre médecin.

Nous espérons que ces informations vous ont aidé.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à en discuter avec votre médecin.

Les points clés à retenir :

- Si vous pensez avoir une infection (et en particulier en cas de fièvre à plus de 38°C, toux, brûlures en urinant) il ne faut pas prendre votre anti-TNF α (ne pas faire l'injection sous-cutanée, ou ne pas faire la perfusion) pendant que vous avez l'infection. Parlez en à votre médecin.
- Signalez à votre médecin toute fièvre supérieure à 38°C ou tout autre signe d'infection (rhume, infection urinaire, plaie infectée, boutons sur la peau). Vos défenses immunitaires étant affaiblies, toute infection doit être rapidement contrôlée pour éviter toute complication.
- Informez votre médecin de toute intervention chirurgicale ou dentaire afin d'éviter les risques infectieux.